

CHALLENGE D'HIVER

2009 – 2010

INTER CLUB

REGLEMENT GENERAL

Ce challenge est OUVERT A TOUS LES CLUBS.

L'engagement de fait sur place pour un montant forfaitaire de 13 €

Calendrier :

- 1^{ère} étape le 15 Novembre 2009 à MANTES ST MARTIN
2^{ème} étape le 6 Décembre 2009 à DAMMARTIN EN SEVRES
3^{ème} étape le 10 Janvier 2010 à BONNIERES SUR SEINE
4^{ème} étape le 7 Février 2010 à BREUIL EN VEXIN
FINALE le 21 Mars 2010 à MANTES ST MARTIN

Répartition des points :

- 1^{er} : 25 pts
2^{ème} : 19 pts
3^{ème} : 15 pts
4^{ème} : 12 pts
5^{ème} : 10 pts
6^{ème} : 8 pts
7^{ème} : 6 pts
8^{ème} : 4 pts
9^{ème} : 2 pts
10^{ème} : 1 pt

Programme type des épreuves :

Pony Games – Equi-Fun

CSO 40-50 cm

CSO 80-90 cm

CSO 1m-1m10 (galop 7 autorisé)

Ces épreuves seront jugées au barème A au Chronomètre

Le règlement en vigueur pour juger les épreuves est celui de la FFE

Dispositions Spécifiques

Les cavaliers doivent être titulaires d'une licence fédérale Club de l'année en cours (2009-2010) et devront la présenter au moment de l'engagement.

Le port de la bombe est obligatoire.

L'organisateur n'est en aucun cas responsable en cas de vol de matériel.

Buvette sur place.

Entrée gratuite.
